

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 17/04/2024**

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER,
Nicolas MAITRET

Absents : Mme Aurélie MAYORA (excusée), M Joël HENRY (excusé)

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 21 février 2024

Approuvé à l'unanimité.

2) Approbation du compte de gestion 2023

Le maire a retracé les dépenses et recettes de l'année 2023. Les travaux qui ont été prévus au cours de l'année 2023 vont être reconduits pour 2024.

Le compte de gestion 2023 est approuvé à l'unanimité.

3) Approbation du compte administratif 2023

Le compte administratif est présenté par Joël CANTON. Il rappelle les dépenses du budget de fonctionnement de 170 602,96 € et les recettes de 211 206,20 €, cela nous donne un excédent de 40 603,24 €. Pour la partie investissement, les dépenses sont de 69 952,04 et des recettes de 102 577,18 €, cela nous donne un excédent de 32 625,14 €.

Le compte administratif 2023 est approuvé à l'unanimité.

4) Affectation du résultat 2023

Le résultat du fonctionnement présente un excédent de 40 603,24 €. Le résultat d'investissement présente aussi un excédent de 32 625,14 €. Par conséquent, la commission finance propose de reporter les excédents dans leurs sections respectives. Les subventions de la DETR et du département vont être relancées.

L'affectation du résultat 2023 est approuvée à l'unanimité.

5) Vote des taux de taxes pour 2024

Le maire propose de ne pas faire d'augmentation des taux de la taxe foncière et d'habitation. Pour rappel, les taux de la taxe sont :

Taxe foncière bâtie	34,64 %
Taxe foncière non bâtie	28,59 %
Taxe d'habitation	8,92 %

Le maintien des taux des taxes est approuvé à l'unanimité.

6) Fongibilité des crédits

Le maire rappelle qu'il peut avoir la possibilité de procéder à des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel), conformément à la nomenclature M57. Ces virements sont plafonnés au plus à 7,5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Le taux de 7,5 % est approuvé à l'unanimité pour chacune des sections afin que le maire puisse effectuer ces opérations si cela est nécessaire.

7) Vote du budget 2024

Le budget de fonctionnement proposé s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 212 576,24 €.

Le budget d'investissement proposé s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 193 650 €.

Il y a quelques travaux pour 2024, comme la fin de la rue St Etienne, les travaux d'escaliers du cimetière et de la mairie, l'entrée de la mairie, la création d'un city stade si les subventions sont accordées.

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité.

8) Questions et informations diverses

Bernard LECUILLER s'interroge sur l'arrosage des arbres du verger de sauvegarde, car il est préconisé par le paysagiste d'assurer un arrosage chaque semaine. L'employé communal n'étant présent qu'une semaine sur deux, il en ressort la nécessité pour la semaine où l'employé n'est pas présent, de le suppléer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.